

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 5 mars 2026 19:00

En exercice : 24

Présents : 18

Excusés : 4

Absents : 2

Date de la convocation :

26/02/2026

Président de séance :

Jean-Louis ROY

Secrétaire de séance :

Véronique JOLY

N° interne de l'acte :

D72_02_2026

jeudi 5 mars 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les Lavandières - La Pommeraie-sur-Sèvre.

Membres présents :

Anita BERNARD, Ludovic BERNARD, Alexandra BITEAU, Emilie CHARRIER, Eric CLAIRGEAUX, Albert CORNUAU, Laurent DESNOUHES, Nathalie DUBIN, Magalie GUICHETEAU, Véronique JOLY, Catherine LUMINEAU, Johann PASQUEREAU, Charlène RANTIERE, Céline RAVAUD, Christian RIGAUDEAU, Marie-Odile ROCHAIS, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Bernard GUILLOTEAU (donne pouvoir à : Albert CORNUAU), Nicolas LANOUE (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY), Nicolas STEENO (donne pouvoir à : Anita BERNARD), Adeline YVAI-NURDIN (donne pouvoir à : Laurent DESNOUHES)

Membres excusés

Bernard GUILLOTEAU (donne pouvoir à : Albert CORNUAU), Nicolas LANOUE (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY), Nicolas STEENO (donne pouvoir à : Anita BERNARD), Adeline YVAI-NURDIN (donne pouvoir à : Laurent DESNOUHES)

Membres Absents :

Antoine HERITEAU, Anne-Claude LUMET

URBANISME

Choix de la société chargée des travaux d'aménagements paysagers dans le lotissement Les Versennes 2 »

Monsieur le Maire indique que des travaux concernant les aménagements paysagers sont prévus dans le lotissement « Les Versennes 2 ».

Il précise qu'à cet effet, une consultation a été lancée par l'intermédiaire du site « Marchés Sécurisés » le 14 janvier 2026.

Après analyse des offres, c'est celle de la société SCOP CAJEV SA qui a été considérée comme la mieux disante pour un montant de 49 817,64 € HT.

Monsieur le maire propose de retenir l'offre de la société SCOP CAJEV SA et de l'autoriser à signer le marché correspondant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés la proposition de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 17/03/2026

Publié le

ID : 085-200059079-20260305-D72_02_2026-DE



Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié conforme
au registre.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Sèvremont

Le Maire Jean-Louis ROY

Le Secrétaire de séance,

Véronique JOLY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'V. Joly', with a long horizontal stroke extending to the left.



Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le : 19/03/2026